



Réf. communale (à remplir par l'autorité) : [...69.24.101.]

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE AVANT MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP

1. Le requérant

	PROPRIETAIRE	MANDATAIRE
NOM, Prénom	M.Ocwieja et R.Mikiewicz	
Adresse	Buisson-Sarrasin 8	
Téléphone	077 422 82 07	
Email	ro_mik@bluewin.ch	

2. Lieu abattage

Parcelle	Adresse
69	Chemin du Buisson-Sarrasin 8, 1269 Bassins

3. Arbre(s) / végétaux concernés

Abattage Elagage Recépage sélectif

Désignation exacte du patrimoine arboré faisant l'objet de la demande						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Circonférence (cm) mesurée à 1.3 m du sol	Hauteur (m)	Age (ans)	Etat sanitaire
1	1	sapin		env. 20	env. 30	sec, à découper la partie supérieure et les branches en laissant le totem avec du lierre

4. Motifs :

- Risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés – **URGENCE**
- Entrave avérée à l'exploitation agricole
- Impératifs de construction ou d'aménagement
- La demande est incluse dans une demande de construction CAMAC No :
- Autre, Veuillez préciser svp :

5. Plantation de Compensation proposée veuillez cocher la case de votre choix

<input checked="" type="checkbox"/> Arborisation sur la même parcelle <input checked="" type="checkbox"/> à mentionner sur le plan ou le croquis Art. 16.1 LPrPNP	<input type="checkbox"/> Arborisation sur un fonds voisin <input checked="" type="checkbox"/> Joindre l'engagement du propriétaire concerné et un plan/croquis	<input type="checkbox"/> Paiement taxe compensatoire (à fixer par la Municipalité selon tarif de l'Union Suisse des Services des Parcs et Promenades) Art. 16.2 LPrPNP
---	---	---

6. Descriptif de la compensation (a. nombre / b. essences / c. hauteur)

N° objet <i>(report sur plan)</i>	Essence	Ø circonférence [cm] / hauteur [m]
2	Aulne	25/30 sur 1m (de la pépinière de Genolier)

7. Confirmation

Le requérant prend acte que la demande d'abattage, accompagnée d'une proposition de compensation (pt 4), est mise à l'enquête publique durant 30 jours. Elle est affichée au pilier public ~~et publiée sur le site internet de la commune.~~ Pour protéger nos données personnelles nous ne donnons pas notre accord pour publier nos noms et l'adresse sur la page non protégée Internet de la Commune (données facilement trouvables sur google).

Lieu, date : Bassins, le 29.10.2024 Signature : _____

ANNEXES A JOINDRE :

1. Plan de situation ou croquis indiquant par numéro l'emplacement du patrimoine arboré
2. Photographies des arbres/végétaux décrits au point 3.

